

renseignements provenant de là et d'autres sources officielles sont coordonnés pour les fins de la balance des paiements avec les statistiques réunies directement par le Bureau Fédéral de la Statistique.

*Collaboration avec la Commission d'Assurance-Chômage et le Ministère du Travail.*—La Division de l'Analyse Sociale et des Recherches Economiques du Bureau a été chargée de réunir, calculer et dresser en tableaux les statistiques de la Commission d'Assurance-Chômage. L'enregistrement annuel de 1942 avait pour objet de fournir les données additionnelles nécessaires à "l'inventaire des effectifs mobilisables". Il était destiné à assurer les renseignements fondamentaux requis pour l'utilisation maximum du capital humain canadien. Une ordonnance supplémentaire du Directeur du Service Sélectif National exigeait l'enregistrement de tous les hommes sans travail. Ces dossiers des effectifs mobilisables ont été compilés par le Bureau de la Statistique: ils contiennent plus de trois millions de noms ainsi que des détails relatifs à l'âge, l'état conjugal, l'occupation, les connaissances additionnelles, l'industrie et autres données connexes qui permettront à chacun d'obtenir de l'emploi dans le domaine où il pourra contribuer le plus à l'effort national. Dans la conduite de ce travail, il y a eu la plus étroite collaboration entre le Bureau et la Branche des Dossiers des effectifs mobilisables du Ministère du Travail.

*Estimations d'après-recensement de la population civile.*—En collaboration avec la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, les cartes à remettre des livrets de rationnement ont été mises à la disposition du Bureau Fédéral de la Statistique, afin de fournir les données au moyen desquelles les estimations d'après-recensement de la population peuvent être faites. De cette manière aussi peut être faite une estimation sur les déplacements de temps de guerre de la population dans le Dominion.

Une méthode fut imaginée pour compter les cartes à remettre des livrets de rationnement n° 2, et le travail fut surveillé par la Branche de l'Analyse Sociale. Des données furent obtenues sur la population du Canada par province en août 1943. Ces renseignements ont été utilisés dans le calcul des estimations d'après-recensement de la population. Le procédé a été développé davantage pour établir, par district de recensement et comté, le compte des livrets de rationnement n° 4. Ceci a fourni des données additionnelles sur le nombre et le lieu de résidence de la population canadienne en mars 1944.

**Conseil National de Recherches.**—Le Conseil National de Recherches sert d'organisme central de coordination pour tout le travail de recherche au Canada. Ce travail ne se fait pas seulement dans ses laboratoires et dans ceux des universités et des industries; l'effort commun a actuellement pour but de résoudre des problèmes nouveaux et pressants suscités par la guerre. Le Conseil est désigné station officielle de recherches pour la Marine, l'Armée et l'Aviation du Canada. Une étroite collaboration entre le personnel du Service et celui des recherches a grandement contribué à l'heureuse application de principes scientifiques à la solution des problèmes militaires. Une collaboration suivie entre tous les chercheurs du Canada sur la base solide établie au cours de la guerre sera également un facteur puissant pour la solution des problèmes nombreux et variés qu'aura à affronter le Dominion au cours de la période d'après-guerre.

Le travail du Conseil se fait dans deux directions principales: la poursuite de recherches fondamentales et appliquées, y compris le travail essentiel d'essai dans les Laboratoires Nationaux de Recherches à Ottawa, et le développement, la coordination et l'encouragement des travaux de recherche dans d'autres centres du Do-